

2023

CURCIAT

DONGALON

*Bulletin
Municipal*



Mesdames, Messieurs,

L'année 2023 s'achève et vient le temps de vous présenter notre bulletin municipal, reflet des activités de la commune, qu'elles soient municipales ou associatives.

Je remercie les conseillers municipaux pour leur travail et le suivi de la commune.

Comme chaque année, nous avons consacré une partie du budget à l'entretien des voiries, à l'élagage et au curage des fossés.

La salle d'archives est terminée : le classement est très pratique pour la secrétaire de mairie et chaque habitant peut se renseigner rapidement. Les travaux de rénovation de la salle de conseil et du secrétariat sont quant à eux finis depuis septembre; il était nécessaire de refaire un nouveau style. Un tracteur neuf a été commandé en octobre 2022 et a bien été livré en mars 2023 comme prévu. Durant l'année nous avons investi dans un nouveau broyeur d'accotement pour renouveler l'actuel qui était en panne avec trop de frais de réparation.

Le projet concernant le réaménagement de l'école et la création du city-stade a bien commencé. Le terrassement de l'équipement a débuté en août et le city-stade y a été installé en septembre. Depuis sa création, les écoliers et enfants de la commune ont profité du nouveau terrain de sport. Le réaménagement de l'école devrait commencer en février 2024 pour finir en juillet.

Le projet du groupe MonSenior de construire 3 maisons pour les familles d'accueil est réalisé depuis juin.

Les travaux de la fibre optique sont quant à eux toujours en cours.

Cette année encore la commune a été bien perturbée par la disparition de plusieurs personnes, et j'ai une pensée particulière pour leurs familles respectives et également pour notre ami conseiller municipal : Alexis BERGER.

Sur l'année 2024, un hommage sera rendu comme il se doit à Robert COLIN pour avoir légué à la commune ses biens immobiliers.

Ce bulletin me permet à nouveau de vous remercier : employés communaux, membres de la Commission Action sociale, bénévoles des associations, pour votre investissement dans la vie du village afin d'y maintenir un lien social précieux.

Je remercie l'Union musicale St Nizier-Curciat et tous ses bénévoles pour l'organisation du festival de musique, qui a eu un très grand succès. Pour permettre cette manifestation, le Comité des fêtes a modifié la date de la Fête de l'Andouillette, qui a connu son affluence habituelle, et je remercie vivement les membres du Comité de cette souplesse.

Pour conclure ce propos, l'ensemble du Conseil municipal vous recevra avec plaisir à la cérémonie des vœux de la municipalité, qui aura lieu le 7 janvier 2024 à 11h00 à la salle polyvalente. C'est toujours un moment convivial, un moment d'échanges permettant de rencontrer les nouveaux habitants.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une très bonne année 2024 avec du bonheur, de la santé et des projets.

Didier FLEURY

Hommage à Alexis Berger

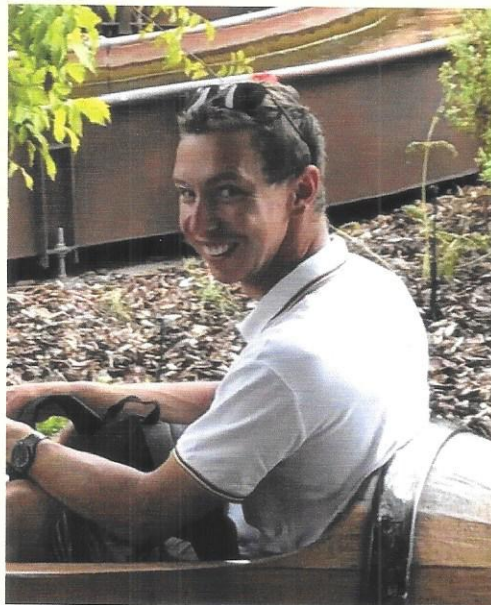
Alexis était un membre actif du conseil municipal, notamment dans la commission voirie.

Il était également membre du comité des fêtes où il aidait dès que son emploi du temps d'agriculteur le permettait.

Le 30 Août dernier, il s'est éteint, laissant un grand vide derrière lui. Nous avons une pensée particulière pour ses filles, ses parents, sa famille ainsi que ses amis.

Son énergie et son efficacité manquera au conseil.

Nous souhaitons lui rendre hommage ici, et le remercier pour tout ce qu'il a fait pour la commune de Curciat-Dongalon et ses habitants.



Je suis juste de l'autre côté du chemin

*La mort n'est rien,
je suis seulement passé, dans la pièce à côté.*

Je suis moi. Vous êtes vous.

Ce que j'étais pour vous, je le suis toujours.

*Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné,
parlez-moi comme vous l'avez toujours fait.*

N'employez pas un ton différent, ne prenez pas un air solennel ou triste.

Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble.

Priez, souriez, pensez à moi, priez pour moi.

*Que mon nom soit prononcé à la maison
comme il l'a toujours été,
sans emphase d'aucune sorte,
sans une trace d'ombre.*

La vie signifie tout ce qu'elle a toujours été.

Le fil n'est pas coupé.

Pourquoi serais-je hors de vos pensées,

simplement parce que je suis hors de votre vue ?

Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.

Vous voyez, tout est bien.

Henry Scott-Holland

Naissances

TABOULOT-GILOUX Maé né le 27 juin 2023 (Viriat)
de Jérémy TABOULOT-GILOUX et Gwendoline CHARTIER
Route de la Perrière

Décès

6 février 2023	Janvier BADEZ
14 février 2023	Ginette LETHENET, née GRUEL
23 février 2023	Gilbert CHAVANEL
5 mars 2023	Maryse BEQUILLEUX
28 mars 2023	Elisabeth PICARD
25 mai 2023	Josette VELON, née GUYON
27 mai 2023	Michel LONGERON
3 juin 2023	Monique FERRAND
8 juillet 2023	Bernard GUILLERMIN
30 août 2023	Alexis BERGER
2 novembre 2023	André PERRIN
15 novembre 2023	Gabrielle BASTIER, née BONHOMME



Votre mairie

Adresse : 26 route de St Trivier
01560 Curciat-Dongalon
Téléphone : 04 74 52 90 68
Mail : mairie@curciat-dongalon.fr
Site internet : curciat-dongalon.fr
Facebook : Commune de Curciat-Dongalon



Présente sur Panneapocket

Ouverture au public de la mairie :
Lundi et Jeudi de 9h à 12h et Vendredi de 14h à 18h



Ecoles

Primaire de Curciat-Dongalon : 04 74 52 91 60
Primaire de Saint-Nizier : 04 74 52 94 43



Assistantes maternelles

Bajeux Cécile :	286 chemin des feuilles	07 60 88 23 47
Begon Angélique :	32 allée des Jardinets	06 58 78 39 02
Morel Laurence :	2154 route de Montpont	06 61 26 29 93
Soufferant Sandra :	1107 route de Montpont	06 64 62 41 64

Divers

Conciliateur de justice :
Jean-Marc Bierry
04 74 25 68 96
(Permanence à la cité
administrative de Montrevel
le 2nd mercredi du mois)

Point Info Emploi :
06 72 28 26 90
ou 07 65 15 08 67
pie@grandbourg.fr
234 rue de l'Ancien Collège
01560 St Trivier de C.

**Direction du Grand
Cycle de l'Eau**
(assainissement) :
04 74 24 49 49
eau@ca3b.fr

**RUBIS, transport
à la demande :**
04 74 45 05 06
rubis.grandbourg.fr

Tarifs

Location de la salle polyvalente :

Habitants de la commune : 1 jour : 135€ / 2 jours : 190€
Habitants hors commune : 1 jour : 195€ / 2 jours : 270€

Cimetière :

Concession 15 ans : 100€
Concession 30 ans : 140€
Colombarium 10 ans : 160€



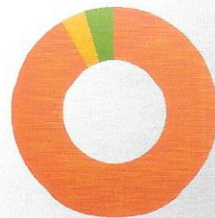
Recettes de Fonctionnement 2023	
IMPOTS ET TAXES	186 000 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	90 474 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 826 €

Dépenses de Fonctionnement 2023	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	193 550 €
CHARGES DE PERSONNEL	143 750 €

Recettes d'investissement 2023	
Vente maison COLIN	248 000 €
Subvention travaux mairie	10 157 €
Opérations financières	12 187 €

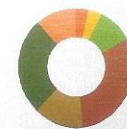
Dépenses d'investissement 2023	
Travaux accessibilité église	10 298 €
Rénovation salle de conseil et secrétariat	11 258 €
Mobilier / matériel	28 890 €
Tracteur neuf	89 040 €
Réparation voirie	39 672 €
City-stade	77 184 €
Remboursement emprunts	32 578 €

Recettes d'investissement



- Vente maison COLIN
- Subvention travaux mairie
- Opérations financières

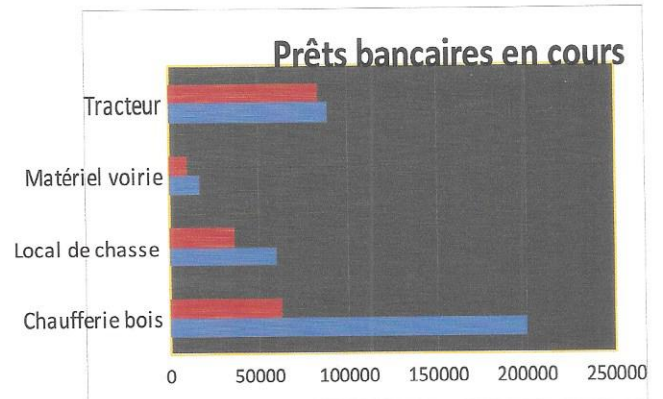
Dépenses d'investissement



- Travaux accessibilité église
- Rénovation salle de conseil et secrétariat
- Mobilier / matériel
- Tracteur neuf
- Réparation voirie
- City-stade
- Remboursement emprunts

Etat de la dette fin 2023

Année du prêt	Objet du prêt	Fin du prêt	Dettes initiales	Dettes au 31/12/23
2008	Chaufferie bois	2028	200 000 €	62 487 €
2020	Local de chasse	2030	60 000 €	36 294 €
2021	Matériel voirie	2025	17 000 €	9 956 €
2023	Tracteur	2033	89 040 €	83 515 €
Total			366 040 €	192 252 €



Les réalisations de la commune

Secrétariat et Salle de conseil

La salle d'archive et l'archivage de tous les documents de la commune ayant été terminé fin 2022, nous avons pu procéder à la suite des travaux cette année. Le secrétariat ainsi que la salle de conseil ont été totalement remis à neuf. Les murs ont été repeints, du carrelage a été posé dans le secrétariat, un grand placard mural a été posé dans la salle de conseil et tout le mobilier a été changé. Le nouveau secrétariat offre un confort certain pour la secrétaire de mairie, pour le Maire qui a, désormais, une place sur le bureau ainsi que pour les habitants qui viennent faire une demande.



Tracteur et équipements

Comme prévu, le nouveau tracteur est arrivé sur la commune ce mois de mars dernier. Le curage des fossés et le fauchage des accotements est désormais plus aidé pour notre agent communal.

Le broyeur d'accotement est tombé en panne cette année et nous avons décidé de le changer au vu des frais de réparation. Nous avons opté pour un modèle d'occasion récent, il nous a été livré fin de l'été.



Voirie

Réfection des routes réalisée par l'entreprise SOCAFL pour un montant total TTC de 39 672,00 € :

- Route de la Lescherette (180ml) : 9 048,00 €
- Route de la Vulpillère (250ml) côté Montpont : 12 528,00 €
- Chemin de la Varna (380 ml) : 18 096,00 €

Réfection des chemins par l'entreprise de terrassement, et pierres pour un montant TTC de 7 266,54 € :

- Chemin des Cadolles aux Boulatières
- Chemin à la Perrière

Divers busages pour un montant TTC de 3 400,80 €.

Lamier pour un montant TTC de 1 802,54 €.

City Stade

Les enfants l'ont déjà amorti sur cette belle arrière saison, le City stade est sorti de terre début septembre et il ravit tout ceux qui ont pu en profiter. L'école pourra également en profiter lors des beaux jours, de nombreux sports différents peuvent y être pratiqués (Football, basket, volley, badminton, course...).



Stade

Les arbres bordant la route du stade ont été coupés pour des raisons de sécurité et ils seront remplacés courant de cet hiver. Des essences mieux adaptées seront plantées et l'ombre naturelle reviendra bientôt.

Projets futurs

Le grand projet de rénovation de l'école a bien avancé et les travaux devraient commencer début d'année 2024. Pour rappel, ce projet porte sur la création de nouveaux sanitaires extérieurs directement accessibles depuis la salle de classe, la réfection de tous les murs, la création de faux plafond pour limiter l'écho. De plus de nombreux placards muraux seront implantés pour faciliter le stockage du matériel éducatif, l'appartement attenant à l'école va devenir une salle des professeurs, avec bureaux, cuisine... Ces travaux seront étalés tout au long de l'année 2024, mais nous espérons faire une rentrée en septembre 2024 dans les nouveaux locaux.

Les archives communales

La mémoire de la commune



21,59 ml de documents classés et 14,52 ml éliminés pour un total de 36,11 ml traités en 20 jours.

C'est ce qu'a nécessité et effectué Blandine Escoffier, archiviste du Centre de gestion de l'Ain, de novembre 2022 à janvier 2023.

Nous lui avons posé quelques questions.

Pourquoi la mairie a-t-elle fait appel à vous ?

Depuis leur création en 1790, les communes françaises produisent et reçoivent quotidiennement des documents administratifs. Les archives communales, pour lesquelles le maire est civilement et pénalement responsable, constituent un bien imprescriptible et inaliénable de la commune.

Celles de Curciat-Dongalon devaient être triées. Les dossiers et boîtes s'accumulaient dans les armoires de la salle du conseil municipal sans être automatiquement conditionnés. Certains documents n'avaient plus d'intérêt, d'autres étaient redondants mais il devait bien y rester quelques pépites. J'ai donc entrepris le classement de l'ensemble des documents couvrant la période allant de 1490 à 2022, soit près de 36 mètres linéaires de papier !! Rien n'avait été fait, ou que partiellement, depuis la création de la commune. Pour cette mission d'archivage, la commune a sollicité une subvention à hauteur de 45% auprès du Département.

Plus concrètement, quel a été votre travail ?

Mon travail a consisté à distinguer ce qui devait être conservé indéfiniment, ou trié, ou éliminé en m'appuyant sur les textes réglementaires en vigueur fixant les durées de conservation et les sorts finaux de chaque document : les circulaires de tri. Mon intervention est réalisée sous le contrôle scientifique et technique des Archives départementales.

Plus précisément, j'ai étudié, analysé, épuré et classé chaque dossier selon des thématiques : administration communale, finances, état civil, action sociale, urbanisme, etc. L'ensemble des informations (cote, analyse du contenu et datation) est porté sur un inventaire permettant de retrouver les documents archivés. Les documents éliminables sont isolés et portés sur un bordereau soumis au visa des Archives départementales.

Le traitement de la partie de la plus ancienne du fonds a demandé un travail plus minutieux d'analyse. De plus, la plupart des documents sont fragiles.

Est-ce que la municipalité de Curciat-Dongalon a toujours pris soin de ses archives ?

Les informations concernant la conservation des archives communales de Curciat-Dongalon sont rares mais de manière générale, oui. Néanmoins, au fil des années, il est possible que les déménagements successifs de la municipalité, les dommages des guerres, les incendies ou parfois même l'ignorance des hommes ont contribué à la destruction de certains de ces vieux papiers.

En 2022, la commune aménage un local archives aux normes réglementaires afin de conserver dans de bonnes conditions les archives et parallèlement, elle décide de les faire classer de manière réglementaire.

Depuis quand la commune de Curciat-Dongalon conserve-t-elle ses papiers et quels sont-ils ?

C'est toute l'histoire et la mémoire de la commune qui sont conservées depuis sa création. De façon générale, le fonds s'avère plutôt lacunaire sur la période 1940-1960.

Les registres paroissiaux couvrant la période allant de 1676 jusqu'à 1792 constituent l'essentiel de la partie ancienne des archives. L'histoire de Curciat-Dongalon sous l'Ancien Régime peut aussi s'écrire à travers les procès qui ont opposé ses habitants à leurs curés.

Les archives modernes (1790-1982) constituent le bloc le plus important du fonds bien qu'elles soient lacunaires dans de nombreuses thématiques. On trouve d'abord les documents dits traditionnels de l'administration communale tels que les registres de délibérations du Conseil municipal présents depuis 1792, les registres d'état civil, les plans et matrices du cadastre napoléonien. Les archives comptables et cadastrales recèlent d'informations sur la gestion financière de la commune et la situation fiscale des habitants de Curciat-Dongalon.

Les généalogistes trouveront des renseignements, notamment sur la composition des familles grâce aux listes nominatives de recensement de la population conservées depuis 1836. En dépit du fait qu'ils soient lacunaires, les registres et tableaux statistiques agricoles permettent de découvrir de quelle manière était exploitée la terre. Préoccupation nationale encore actuelle mais déjà présente depuis de nombreuses années, en 1936, le maire fait déjà un état des lieux du chômage dans la commune. Concernant les deux guerres mondiales, peu d'archives communales ont été conservées. Les dossiers sur les élections politiques et professionnelles nous donnent un aperçu de la vie politique locale et nationale.



D'autres pièces amènent à étudier les différentes mutations opérées dans le cadre de l'aménagement urbain : travaux à la mairie-école, à l'église, au presbytère et aux quatre écoles communales (écoles de garçons et de filles du bourg et écoles mixtes de la Galope et de Montdésert) ; création et entretien des chemins et des routes ; travaux relatifs aux ponts et à l'aménagement de cours d'eau et aux moulins. Ce besoin de construction de bâtiments communaux et d'édifices publics ont engendré l'élaboration de très beaux plans aquarellés et grands formats. Enfin, on remarque aussi plusieurs pièces sur le bureau de bienfaisance, devenu bureau d'aide sociale puis centre communal d'aide sociale (CCAS).

Pour les passionnés d'histoire locale, la commune conserve le très bel ouvrage manuscrit de Charles Reboul (1852-1930), médecin et érudit local sur l'histoire du village. Selon les souhaits de son auteur, cet ouvrage a été déposé aux archives communales de Curciat-Dongalon pour être conservé.

Pour ce qui est des archives les plus récentes (postérieures à 1982), leur classement a surtout, pour l'instant, un intérêt administratif. Il se nourrit des nouvelles compétences créées depuis les lois de décentralisation de 1982. Toutefois, ces archives témoignent de l'évolution de la vie communale à notre époque.

À quoi ça sert de faire classer les archives communales ?

Avant toute chose, c'est une obligation puisque le maire est responsable de ses archives. Il facilite tout d'abord le travail de recherche du secrétariat de mairie et des élus, leur donnant ainsi la possibilité de répondre plus rapidement aux besoins des administrés. Cette intervention permet aussi à la commune de justifier de ses droits et de conserver dans de meilleures conditions les documents. Enfin, c'est fournir aux générations futures un matériau de l'histoire.



L'inventaire des archives ainsi qu'une sélection de documents communaux numérisés sont disponibles en libre accès sur le portail des **Archives communales de l'Ain** du service Archives du CDG01.

L'inventaire des archives est aussi disponible en mairie, permet, sur présentation d'une pièce d'identité, de consulter les documents communicables. Désormais, il ne reste plus qu'aux habitants de Curciat-Dongalon qu'à exploiter ce patrimoine pour (re)découvrir leur histoire. Avis aux amateurs !

Blandine Escoffier, archiviste du Centre de gestion de l'Ain

Le Comité des Fêtes

Bonjour à tous,

Nous ne pouvons pas commencer ce chapitre sans avoir une pensée pour notre ami Alexis.

Il nous a apporté un dynamisme nouveau avec l'entrée des jeunes le soir au banquet des classes.

Il n'est pas venu dans le comité des fêtes pour rien, il avait des valeurs, rendre service, amener des nouvelles idées, et travailler en plaisantant.

Sa bonne humeur, son entrain, son rire franc-comtois va nous manquer.



Le banquet des classes réunissant les années en 3-8 a eu lieu le 4 Mars avec le retour de la journée matefaims le lendemain.



Cette année, notre **fête de l'andouillette** s'est déroulée le samedi soir et le dimanche midi pour le samedi 24 juin et le dimanche 25 juin exceptionnellement du fait de la fête de la musique le 1^{er} week-end de juillet.

Le service a été entièrement servi à table par notre brigade de serveurs et serveuses.

Et avec le plus grand plaisir de nos danseuses et danseurs, la musique était de retour.



Après quelques années de soleil, *la journée brocante* du 6 août s'est déroulée sous la pluie malgré une présence importante dès le matin de nombreux exposants et de visiteurs



Pour l'année 2024, le comité des fêtes compte sur ses 3 manifestations :

- **Le banquet des conscrits et ses matefaims le Samedi 2 et 3 Dimanche MARS 2024**
- **La fête de l'andouillette aura lieu le Samedi 6 le soir et le Dimanche 7 JUILLET le midi avec le renouvellement de la musique.**
- **Le vide grenier aura lieu de 4 AOUT 2023.**

Au sein de notre équipe du comité des fêtes, nous sommes heureux d'accueillir 2 nouveaux membres en la personne de Christine RIVET et Adrien ROUSSINE.



Le samedi 5 août a lieu de notre journée remerciement des bénévoles.

Merci à tous pour votre présence, votre bonne humeur, votre implication et votre motivation.



L'école de Curciat-Dongalon 2023/2024

Cette année notre école compte 37 enfants.

Anaïs NEYRA accueille dans sa classe 20 élèves de Petite section et Moyenne section. Elle est complétée par Angélique MARION les vendredis. Sandrine COULON est l'ATSEM de la classe.

Laurie MOIRAUD, complétée par Angélique MARION les jeudis ont 17 élèves de Grande Section et CP dans leur classe. Il y a aussi Cécile VILLARD (ATSEM) et Celine CLERC (AESH).

Le thème de l'année est « Les jeux Olympiques 2024 ». Pour cela l'école fera découvrir le maximum de sports aux enfants ainsi que les pays participants à cet événement. Les associations sportives du secteur seront sollicitées pour proposer des initiations aux élèves.

Durant l'année les enfants participeront à des rencontres USEP avec les écoles alentours et différentes sorties et ateliers (Semaine du goût, sortie à la maison de l'eau et de la nature à Pont de Vaux, sortie Bibliothèque, spectacles, ...).



Les élèves de PS/MS



La semaine du goût



La sortie à la maison de l'eau et de la nature à Pont de Vaux pour la fête de la science



Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) du RPI Curciat-St Nizier a été créé en 2021 et est composé d'élus. Il gère les cantines scolaires et la garderie périscolaire pour les deux communes.

Le SIVOS, qui n'a aucune ressource fiscale propre, fonctionne grâce à la contribution des deux communes et la participation des familles qui utilisent la cantine et/ou la garderie. Le SIVOS gère le personnel qui assure les différentes missions : de l'encadrement des enfants à la gestion administrative.

La fréquentation est en moyenne de 20-25 enfants à la cantine de Curciat et de 35-40 enfants à la cantine de St Nizier. Concernant la garderie périscolaire, 35 à 40 enfants sont inscrits à ce service.

Des activités ludiques journalières sont mises en place à la garderie chaque semaine. Un planning est affiché sur le panneau situé à l'extérieur de l'école.

Les membres du SIVOS remercient les agents qui essaient d'œuvrer au mieux chaque jour pour rendre ces temps périscolaires le plus agréable possible.

Pour toute demande de renseignements ou d'inscription, veuillez contacter le secrétariat du SIVOS par mail à sivos-curciat-stnizier@outlook.fr ou par téléphone au 04.74.52.90.68.

Les membres du SIVOS vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !

L'association du sou des écoles se mobilise toute l'année pour nos deux écoles avec une équipe restreinte mais motivée.

Cette équipe se compose d'une dizaine de parents d'élèves qui œuvrent pour la mise en place de manifestations. Son objectif est de participer financièrement aux activités pédagogiques et aux projets scolaires des écoles de CURCIAT et SAINT NIZIER.

Le bureau est composé de la présidente Séverine BOUTRAND, de la trésorière Jennifer HUMEZ et du secrétaire Sébastien BERRODIER.



Les temps forts de l'année scolaire 2022/2023 ont été le marché de Noël avec la venue de nombreux exposants et du Père-Noël, le concours de coinche avec 42 doublettes et le carnaval sur le thème du cirque.



Les dates à retenir pour l'année 2024 sont :

- **Le concours de coinche + vente de repas à emporter le 18 février**
- **Le carnaval le 24 mars**
- **Le marché de Noël.**

L'équipe du sou remercie grandement les mairies ainsi que les comités des fêtes pour leurs aides financières ainsi que pour le prêt de matériel et des locaux.

Merci aussi aux parents bénévoles pour leur participation aux différentes manifestations. Tous les parents sont les bienvenus pour venir nous aider dans une ambiance chaleureuse et conviviale

« Ensemble on va plus loin ! »

L'équipe du sou



La bibliothèque composée de 10 bénévoles est un lieu d'échange, de découverte et de lecture.

En 2023, c'est 147 lecteurs venus emprunter des livres, des magazines, des documentaires, des BD ou encore des mangas et c'est environ 3000 ouvrages pour petits et grands qui sont proposés.

En décembre 2022, le Père-Noël été venu visiter la bibliothèque lors d'une permanence où un bon nombre d'enfants l'attendait. Il n'est pas venu les mains vides puisque pour chaque famille, un sac à l'effigie de la bibliothèque leur était offert.

L'année 2023 a été marquée par :

La venue de Petrek et sa « Karavane » qui a enchanté petits et grands pour la fête patronale le 5 Juin. La soirée s'est terminée avec son spectacle « Autour du vin » réservée aux adultes.

Les ateliers de Pauline proposés aux enfants une fois par mois. Des histoires aux ateliers créatifs, il y en a pour tous les goûts...

Les visites des écoles. Préparées en amont par Francette et Christiane ainsi que les équipes enseignantes, ces temps permettent un réel échange autour du livre.

L'opération première page qui met à l'honneur les enfants nés entre 2020 et 2022. Elle a pour but de sensibiliser les familles à l'importance de la lecture.

Pour l'année 2024, l'équipe continuera de proposer des animations et des ateliers pour les enfants mais n'oubliera pas les adultes.

Si vous souhaitez emprunter des livres, lire une histoire à vos enfants, échanger avec les bénévoles ou tout simplement lire sur place, n'hésitez pas à pousser la porte de la bibliothèque. Et si vous souhaitez rejoindre notre équipe, nous vous accueillerons avec plaisir !

La bibliothèque remercie fortement la municipalité ainsi que le comité des fêtes pour leur aide ainsi que leur soutien financier.

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 17h à 18h30

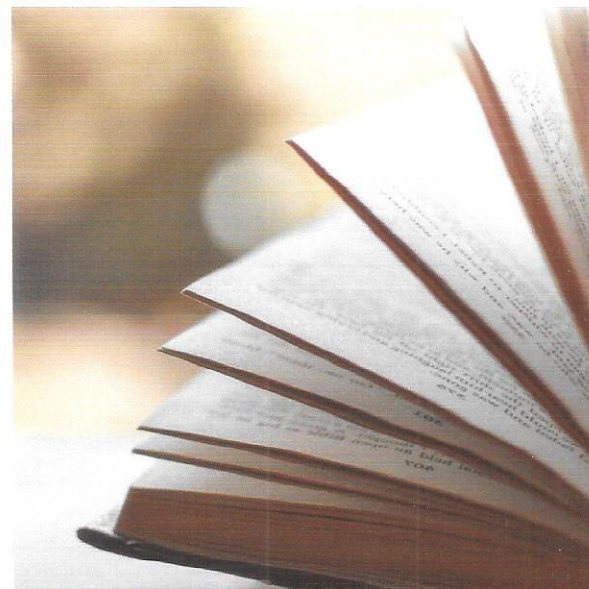
Le samedi de 9h à 11h30.

La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.

« Une bibliothèque, c'est un des plus beaux paysages du monde »

Jacques STERNBERG

L'équipe de la bibliothèque



Une bonne saison de gymnastique pour cette année 2022/2023, qui a permis à 38 adhérents de se retrouver le mardi matin à 9h et le mardi soir à 20h pour une heure d'exercices variés et bien adaptés à nos capacités.

Merci à Ioana, notre fidèle animatrice, pour ses cours toujours enjoués et efficaces pour nos muscles et nos abdominaux ! Au-delà des séances sportives, nous apprécions ces moments de convivialité comme à Noël, avec déguisements, ou en fin de saison avec démonstration de son savoir-faire par chaque groupe. De bons moments de rire !

Cette année, nous avons enfin pu retrouver la troupe Scaréna de Lescheroux qui a présenté sa pièce « Le Gros T' Avion » le 11 Mars 2023. Comme toujours, une bonne soirée de détente, toujours attendue ; merci à tous les bénévoles qui se mobilisent pour la réussite de ce spectacle, le soir-même mais aussi en amont car il faut des bras pour le transport, montage du podium et des décors.



Nous avons repris nos séances en Septembre 2023.

Du mouvement cette année avec 9 départs mais 11 arrivées ! Ce qui porte notre nombre d'adhérents à 40 personnes dont 4 messieurs et de nouvelles adhérentes venant de communes environnantes.

Nos séances ont toujours lieu le mardi à la salle polyvalente, sans changement d'horaires.

La troupe de théâtre Scaréna sera de retour le samedi 9 Mars 2024. Une date à noter sur vos calendriers pour passer un bon moment avec nous.

Le bureau a été modifié avec les départs de Martine Vélon et de Christiane Maitrepierre, merci à elles pour le temps passé au sein de l'association et au secrétariat.

Présidente : Marie-Laure Clappaz

Vice-Présidente : Mélodie Guibaud

Secrétaire : Raphaëlle Pillon

Trésorière : Marie-Line Donguy

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle polyvalente tout au long de l'année.

Nous souhaitons à tous une très bonne année 2024.

Société de Chasse *La Bécassine*

Vous avez remarqué en travaillant, ou en vous déplaçant sur la commune, qu'un certain nombre de postes de surveillance et de tir sont installés en bordure des bois.

La sécurité à la chasse est devenue une priorité. Que ce soit au ministère de la transition écologique, pour tous les utilisateurs de la nature et bien sur pour les chasseurs.

C'est la raison pour laquelle la société de chasse a investi dans des miradors. Ces installations sont essentielles pour assurer la sécurité de tous. Ils permettent d'effectuer des tirs fichants, en réduisant les risques d'accidents et offrant une meilleure visibilité sur la zone de chasse.

En tant que bénévoles passionnés, ils n'hésitent pas à mettre la main à la poche pour financer l'installation et l'entretien de ces dispositifs de sécurité. Cet engagement témoigne de leur responsabilité et de leur volonté de pratiquer leur passion de manière sécurisée et respectueuse de l'environnement.

De plus, avant chaque départ de chasse collective, le responsable de battue rappelle obligatoirement les consignes de sécurité à tous les participants. Voir photo ci-jointe. La zone traquée est également signalée par des panneaux apposés sur les routes ouvertes à la circulation.

Malgré ces quelques contraintes, l'effectif des chasseurs est en légère hausse à Curciat. Une demi douzaine d'adhérents sont venus grossir les rangs pour 2 ou 3 départs.

La société de chasse tenait à remercier tous les bénévoles et tous les participants qui ont répondu présent lors des différentes manifestations. Par leur soutien, ils contribuent au succès de nos festivités.



Manifestations 2024, dates à retenir :

- 27/01/2024 **Banquet de chasse en format plats à emporter**
- 24/02/2024 **Vente de boudin, terrine et gaufres bressanes**
- 16/06/2024 **Traditionnels Bréchets le midi et concours de pétanque**

La Société de chasse « la Bécassine » vous souhaite une excellente année 2024



Cette année, pour la 1^{re} fois, nous avons proposé une initiation pêche, et une quinzaine d'enfants a participé.

La Fête de la Pêche a été un réel succès : 150 repas goujonnette ont été servis.

En septembre, une entreprise a procédé à un gros travail d'entretien d'élagage autour des deux étangs, pour un coût de 2820 euros.

En 2024, nous avons pour projet d'installer des tables de pique-nique.

Compte tenu d'une bonne reproduction naturelle piscicole et d'importantes dépenses par ailleurs, nous n'avons pas aleviné cette année. À noter que quelques beaux spécimens de sandres ont été pêchés en octobre et novembre.

Je remercie Denis et Marie-Laure Clappaz pour leur investissement dans l'association, ainsi que Gaëtan Lhermet, habitant à la Varna, qui intègre le bureau.

La Fête de la Pêche aura lieu le 2 juin 2024, mais d'ici là :
Douce et Heureuse Année 2024 !

Le Bureau



Le Club des Anciens

Cette année à été une année de gloire pour les féminines à la pétanque.

Après avoir gagné le concours départemental de Polliat, elles ont honorablement terminé cinquièmes au concours national à Argelès/Mer,

Bravo à Colette Buchaillard, Christiane Burtin et Mireille Gruel.



Gérard Thivent a quitté le bureau, on le remercie pour son dévouement tout au long de ces nombreuses années passées au sein du bureau, mais il reste au club.

Le nombre d'adhérents au club reste stable autour de 70 personnes.

Quatre nouvelles personnes font partie du bureau, Catherine Beroujou, Roland Lamberet, Denis Clappaz et Marcel Lalle Démoz.

Nous remercions la municipalité ainsi que le comité des fêtes qui nous apportent une aide (disponibilité des locaux municipaux, matériel du comité des fêtes) sans quoi nous ne pourrions pas exister.

Les réunions du club pour les jeux de cartes ou jeux de société se font le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois, la marche le 2^e et 4^e mercredi, ceci d'Octobre à Avril.

Si des personnes souhaitent venir au club, renseignements au 04 74 52 98 22.

La cotisation pour l'année est 24,00€.

Bonne Année à Toutes et à Tous.

Union musicale Saint-Nizier Curciat

Une belle année pour l'union musicale !

Cette année 2023 a été marquée par le festival de musique Bresse Revermont ; organisé en 2010 à Curciat-Dongalon, c'était de nouveau au tour de l'union musicale de le recevoir cette année ; l'espace La Jériss à St Nizier était le cadre idéal pour cette manifestation.

C'est donc après 10 mois de préparation, de réflexion, de réunions que nous avons pu passer une magnifique journée entourés des musiciens du groupement Bresse Revermont, des nombreux bénévoles qui ont répondu présents sans hésiter et d'un chaleureux public venu apprécier les différentes harmonies, les intermèdes offerts par l'Ecole des Techniques et des Arts et du Cirque de Bourgen-Bresse ou encore la découverte d'ateliers relatifs au Moyen-Age présentés par l'association La Perfide de Sens-sur-Seille.

C'était aussi l'occasion de remercier Bernard Morel pour ses 70 ans de pratique musicale ; c'est donc entouré de son épouse Ginette, de sa fille Nathalie et de son gendre Jacky qu'il s'est vu remettre des mains du député Xavier Breton, la médaille d'or de la CMF.

Un grand merci à la population, aux municipalités et aux comités des fêtes des 2 communes pour avoir permis la réussite de cette journée.



L'ETAC Lors du festival



Les bénévoles du festival

Nous avons également reconduit notre loto : il était possible de jouer en ligne en achetant ses cartes à l'avance ou venir jouer sur place à la salle des fêtes : une journée réussie !

Nous avons aussi su trouver le temps pour assurer 30 répétitions, présenter un concert très apprécié en présence de l'OJHA et participer aux défilés habituels. L'effectif se maintient pour l'année à venir car malgré le départ d'un musicien pour raison familiale, nous apprécions le retour de 2 anciens musiciens et l'arrivée d'un jeune saxophoniste issu de l'école de musique.

Nous travaillons dans une très bonne ambiance, alors n'hésitez pas à franchir la porte si vous êtes musicien, vous serez accueilli chaleureusement.

Voici les dates à retenir pour l'année prochaine :

- **Loto en ligne et sur place à la salle des fêtes de Curciat le dimanche 24 mars 2024**
- **Concert de printemps à St Nizier le dimanche 28 avril 2024**
- **Fête de la musique à Mépillat le samedi 15 juin 2024.**
- **Le festival Bresse Revermont se déroulera le dimanche 7 juillet à Foissiat.**

Les membres de l'union musicale vous remercient pour votre soutien et votre présence à nos différentes manifestations.

Président : Alexandre André
Directeur : Laurent Paquelier
Directeur Adjoint : Marie-Amélie Marion

Bress'Animation multiplie ses activités

LA TROUPE ENCHANTÉE, groupe vocal théâtralisé, a réuni 24 choristes qui ont préparé et présenté leur spectacle annuel avec talent, humour, et enthousiasme.

C'était les 14 et 15 octobre à CURCIAT DONGALON avec, comme thèmes, SOLEIL et VOYAGE. Couleurs, joie, rires et chansons entraînant accompagnées de musiciens, ont séduit le public et la salle était comble les 2 jours.

Les répétitions de 2 heures se déroulent le jeudi de 18h à 20 h (sauf petites vacances scolaires) à la salle de la Caronnière à Saint Trivier de Courtes, mise à disposition par Grand Bourg Agglomération.

La reprise est pour le jeudi 9 novembre à 18h.

De nouvelles recrues sont déjà inscrites pour cette nouvelle préparation de spectacle toujours avec Renée REVEIL-COSTA, l'animatrice bénévole.

L'adhésion annuelle est de 35 €.



LES SOIRÉES SCÈNES-OUVERTES du vendredi (5 par an).

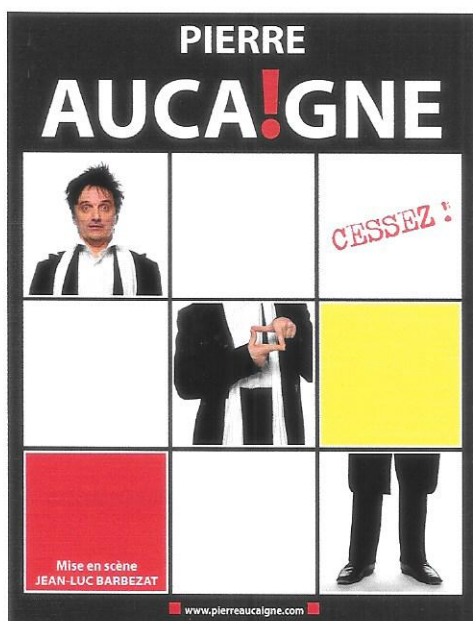
Elles ont bien démarré dès le mois de décembre 2022 puis en février, en avril, le 21 juin au camping de du Domaine de Mépillat, et en septembre de cette année 2023. Nous remercions d'ailleurs la municipalité sans qui la réalisation de ce projet ne pourrait pas être possible.

15 à 20 artistes locaux et amateurs se succèdent par soirée et ces musiciens, comédiens, chanteurs, conteurs, écrivains déclenchent toujours la surprise et l'admiration dans le public. Ils interviennent bénévolement.

La salle polyvalente, aménagée pour un soir en café-théâtre, décorée avec un thème de saison, séduit le public qui s'assoit dans une ambiance chaleureuse. Leurs sourires sont un réel remerciement pour les bénévoles qui travaillent sans compter leur temps, avant, pendant et après.

L'entrée est libre et nous proposons petite collation et buvette à l'entracte.

La prochaine aura lieu LE VENDREDI 1^{er} DÉCEMBRE.



16 et 17 mars 2024 : Bress'Animation organise 2 SPECTACLES avec PIERRE AUCAIGNE
salle polyvalente de Curciat Dongalon.

C'est un Humoriste, acteur et comédien international.

Il s'est fait connaître avec un de ses personnages clé : Momo, humoriste binoclard au béret rouge qui discute avec sa valise. Il a déjà participé aux émissions de Patrick Sébastien et depuis plus de 20 ans le succès est au rendez-vous dans de nombreux festivals d'humour (Montreux, Liège, Montréal...), il a joué sur scène avec les Bodins, Chantal Ladesou, et tourné au cinéma aux côtés de Sabine AZEMA, Michèle LAROQUE, Andréa FERREOL, Omar SY.

Eclats de rire assurés pour ces 2 soirées.

Des informations supplémentaires concernant la billetterie seront diffusées sur Facebook et dans la presse locale au début de l'année.

CONTACT : bressanimation@orange.fr - Page Facebook : Bress'animation - Tél. : Renée 06 21 81 07 70

Retour sur 2023

Les métiers du Patrimoine étant méconnus, nous étions heureux de proposer cette thématique lors des journées « Manoir ouvert » à la Pentecôte 2023. Ces métiers recrutent et si la passion est là, cela peut susciter de belles vocations.

Et quoi de mieux pour s'adresser aux jeunes, que de leur offrir des concerts de musique actuelle ? Nous sommes allés chercher des groupes de la région et d'autres groupes amateurs pour monter sur notre scène improvisée pour l'occasion. Nous les remercions pour leur bonne humeur et leur talent !

Enfin, food-truck, petits artisans et producteurs locaux nous ont rejoint avec leur énergie et là encore le partage de leur passion.

Que ce soient les journées de Pentecôte, avec des animations différentes chaque année, ou les Journées Européennes du Patrimoine en septembre, nous accueillons plus de 200 visiteurs par week-end. Dans les deux cas, convivialité et partage sont au rendez-vous.



Parmi les visiteurs, nous avons un public d'amateurs de patrimoine, qui se déplace (parfois de loin) pour découvrir le Manoir, et nous avons un public plus local, qui prend plaisir à revenir chaque année car il est attaché au Manoir.

C'est celui qui nous amène des anecdotes et des souvenirs que nous avons plaisir à entendre et à transmettre. Le Manoir fait partie des racines de Curciat-Dongalon, d'ailleurs saviez-vous que la chapelle St.-Marguerite dans l'ancienne église de Curciat, fut financée par les Seigneurs de Malmont ?

Appel :

David et Nathalie Havinga ont toujours un fort intérêt pour consulter vos éventuels documents historiques, photos ou généalogies concernant Malmont ou Curciat, et écouteront avec plaisir vos témoignages du passé !

A l'année prochaine !

Avec l'implantation des premières maisons MonSenior, notre commune a ouvert la voie...

Dans ces maisons chaleureuses et adaptées, Aurélie, Evelyne et Fabienne, accueillantes familiales agréées par le Département, proposent une autre manière de vieillir chez soi.

Fin juin, elles se sont installées avec leur conjoint et leurs animaux de compagnie dans ce petit hameau de 3 maisons. Au rez-de-chaussée de chaque maison, trois personnes âgées ont élu domicile et bénéficient de la présence continue de ces soignantes pour une aide à l'autonomie et l'animation du quotidien.

Dans l'environnement chaleureux et familial d'une maison pleine de vie, les habitants partagent leurs repas et leur quotidien à travers de nombreux moments de convivialité. Soucieux de s'intégrer à la vie de notre commune, les habitants de ce hameau ouvrent volontiers leurs portes aux associations locales et aux voisins venus partager un jeu, une promenade ou une tasse de café.



MonSenior, entreprise lyonnaise à lucrativité limitée a choisi de développer ces habitats dans l'ensemble du département de l'Ain. Après le hameau de Curciat-Dongalon, un second hameau a ouvert à Boz, 6 livraisons supplémentaires sont attendues dans notre département pour 2024.

Un patrimoine très vivant

En 2021, l'association ATB a vu le jour, dans le but de prendre en charge l'organisation de la fête du Vincuit. Cette année c'est l'inflation qui a marqué cette 50^e édition !

Mais une inflation bienvenue et constructive : plus de Vincuit produit pour répondre à la demande croissante et pour ce faire plus de fruits à plumer et à cuire, plus de bénévoles (plumeurs, vanleurs, personnes dévouées le jour-même), pour accueillir un public toujours fidèle et plus nombreux.



Des partenariats fructueux et à la satisfaction de tous ont été noués depuis quelques années, qui perdurent et s'étoffent : les écoles primaires de St Trivier de C. et Cormoz, l'EHPAD de St Trivier, la MARPA de St Julien, l'ADAPEI de Courtes-Vernoux. Ainsi des échanges intergénérationnels ont eu lieu à cette occasion et de plus en plus d'habitants sont intéressés sur une large zone géographique.

De nouvelles animations ont été proposées : des baptêmes poneys et un château gonflable qui ont eu beaucoup de succès.

Le marché a battu son plein avec un grand choix d'exposants dans des domaines des plus variés : artisanat local en tout genre, produits du terroir.

Les présentations chaleureuses et colorées qui ont grandement participé à la bonne ambiance de la Fête.

N'oublions pas les fidèles Croqueurs de Pommes, Vieux Métiers et Vieux Tracteurs qui apportent leur originalités, attirent la curiosité des visiteurs avec lesquels ils partagent leurs passions.

Nous vous remercions tous pour cette réussite et nous vous attendons l'année prochaine dans le lieu originel et historique de cette fête du Vincuit, la FERME DE LA FORET.

La mission de l'association ne se limite pas à la fête du vincuit, tout au long de l'année, nous proposons de découvrir les traditions sur nos réseaux sociaux : facebook et Instagram (Avenir et Traditions en Bresse).

**Notre assemblée générale se tiendra le
17 mars 2024 à 10h à la Salle des fêtes de Courtes.**

Amicale des donneurs de sang

ST NIZIER LE BOUCHOUX / CURCIAT DONGALON / CORMOZ

Nous avons pu encore cette année organiser avec l'EFS nos trois collectes de sang réparties sur Curciat Dongalon, St Nizier le Bouchoux et Cormoz. Pendant l'année 2023, nous avons réussi à attirer 105 présentés, dont 5 nouveaux, pour un total de 89 prélèvements (79 présentés pour 70 prélevés en 2022).

Ces résultats encourageants sont le fruit de notre engagement et de notre participation active aux manifestations de nos trois communes :

- Sensibilisation en CM1 et CM2 de St Nizier et Cormoz, concours FFDSB de dessin,
- Festival de musique Bresse Revermont à St Nizier le Bouchoux,
- Fête du poulet de Bresse à St Nizier le Bouchoux,
- Marche de Laura à Cormoz,
- Cyclocross de Cormoz,
- Portes ouvertes du centre de secours de St Nizier,
- Marché de Noël du sou des écoles de Curciat / St Nizier le Bouchoux.

Nous accueillons également deux nouvelles recrues, Mme Prost Isabelle et Mme Guiot Corinne, et les remercions pour leur dévouement.



En 2024, nous continuerons notre mission de sensibilisation pour augmenter le nombre de donneurs, car le stock de poches de sang reste insuffisant. Nous serons présents lors de vos manifestations pour promouvoir le don de sang.

Nos manifestations pour 2024 :

- **Samedi 10 février :**
Assemblée générale à Cormoz
- **Dimanche 24 mars :**
Tirage tombola des rosbifs de Pâques
- **Samedi 25 mai :**
Concours de pétanque à Mépillat
- **Dimanche 15 septembre :**
Jambon à la Broche / Flageolets à Cormoz
- **Samedi 21 septembre :**
Repas annuel de l'Amicale
- **Dimanche 15 décembre :** **Tirage de la tombola de la dinde de Noël.**



Nous avons également participé à des assemblées générales et à des événements organisés par d'autres associations et organismes liés au don de sang. Ces occasions nous ont permis d'enrichir nos connaissances et de renforcer nos liens sociaux.

Afin de soutenir nos efforts de sensibilisation, nous avons organisé pour la première fois une vente de jambon à la broche et de flageolets, qui a remporté un vif succès. Nous remercions tous ceux qui y ont participé et nous nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pas pu satisfaire.

Le bureau de l'Amicale reste inchangé pour l'année 2024, avec Arnaud Guiot en tant que président, Jean Pirat en tant que vice-président, Carole Berger en tant que trésorière et Jean Claude Chaussat en tant que secrétaire.

Dates de Prélèvements en don de sang :

- **Vendredi 8 mars 2024**
à St Nizier le Bouchoux
- **Vendredi 21 juin 2024 à Curciat Dongalon**
- **Vendredi 4 octobre 2024 à Cormoz**

Nous tenons à remercier les communes pour leur soutien financier et la mise à disposition de locaux pour nos collectes, ainsi que les comités des fêtes pour leur aide financière et le prêt de matériel. Nous remercions également les présidents d'associations pour leur accueil lors de leurs manifestations et leur contribution à la sensibilisation au don de sang. Enfin, un grand merci à tous nos donneurs, anciens et nouveaux. Nous comptons sur vous en 2024 !



Les Croqueurs de Pommes Jura-Bresse

Ensemble, sauvegardons le sorbier !

La mission que nous nous sommes fixée est la préservation de la biodiversité fruitière, en général, et pas seulement de celle des pommiers, des poiriers et des pruniers.

Aujourd'hui, nous lançons une campagne pour la préservation d'un arbre remarquable, un fruitier mal connu, et qui est tombé, injustement, en désamour, au siècle dernier, **le Sorbier domestique* ou Cormier**.

Le Sorbier est un bel arbre, qui peut atteindre 15 à 20 mètres de haut, avec une couronne en dôme, et qui peut vivre jusqu'à 400 ans. Il était très présent partout en France, en dessous de 1400 mètres, sauf dans le nord-ouest, ainsi que dans tout le sud de l'Europe et jusqu'en Asie mineure.

Il s'est malheureusement dangereusement raréfié dans notre région, ce qui est bien regrettable.

Car, outre sa beauté, cet arbre possède de nombreuses qualités :

- **Ses fruits**, les cormes, que l'on nomme également sorbes, et qui sont, soit en forme de petites poires ou de petites pommes, sont comestibles. Les cormes se récoltent en octobre, quand elles sont blettes, c'est-à-dire après murissement, lorsqu'elles se ramollissent. On peut alors, soit les faire sécher comme les prunes, soit en faire des confitures, soit les consommer macérer dans de l'eau de vie. On en faisait jadis une boisson fermentée appelée « Cormée ».

- **Le bois** du Cormier, d'une belle couleur rose, est un bois particulièrement dense, presque 900 gr/dm³. Au milieu du 19^e siècle, il est tant apprécié qu'il est même surexploité. On en fait des crosses de fusil, des vis de presseoir, des rabots. On l'utilise notamment pour la fabrication des alluchons - les barrettes d'habillage des rouages de transmission dans les moulins et les ateliers. Il était aussi apprécié pour l'ébénisterie. Aujourd'hui, le bois de Cormier n'a rien perdu de ses grandes qualités. Du fait de sa rareté, son prix peut atteindre des valeurs record, notamment pour son utilisation pour la lutherie.

- Le Sorbier a aussi des **propriétés médicinales**. On en a extrait une molécule portant le nom de sorbitol, maintenant produite par synthèse. Cette molécule entre dans la composition de nombreux médicaments traitant de problèmes aussi variés que les troubles de la ménopause, l'hypertension, le diabète, les séquelles des phlébites et des varices, les ennuis de digestion ou de constipation pour n'en citer que quelques-uns.

Tant de qualités plaident en faveur de sa sauvegarde ! Mais, s'il en subsiste quelques beaux spécimens dans le sud de la Bresse bourguignonne et dans la Bresse de l'Ain, il se fait de plus en plus rare dans nos campagnes. Hors, il fait partie de notre patrimoine botanique et nous estimons qu'il mérite que nous le fassions mieux connaître, voir que nous donnions envie de le cultiver.

Ainsi, pour contribuer à sa sauvegarde, nous avons décidé de faire un recensement des spécimens existants sur notre territoire et d'établir une carte indiquant leur présence. Ce recensement a également pour but de sensibiliser les détenteurs afin d'éviter des abattages par ignorance.

Nous souhaitons donc solliciter votre contribution en vous priant de participer à ce recensement. Faites-nous savoir si vous possédez un tel arbre ou si vous avez connaissance de l'existence d'un sorbier dans votre voisinage, en contactant l'un de nos coordinateurs :

Pour le Jura et la Saône et Loire : Gérard Bêche, tél. : 03 85 74 80 07

Pour l'Ain : Alain Michon, tél. : 06 07 43 82 95



Nous vous remercions par avance de l'aide que vous apporterez à cette initiative, et, bien sûr, nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites de cette action.

* (Ne pas confondre le Sorbier domestique avec le Sorbier des oiseleurs)



LES CROQUEURS de pommes Jura-Bresse

Secrétariat :

La Bascule, 28, chemin de l'Etang, 01560 CORMOZ

Courriel :

croqueursjurabresse@gmail.com

Site Internet :

<https://croqueursdepommes-jurabresse.fr/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/croqueursdepommesjurabresse>

Conscrits Classe en 1 et 6

De haut en bas et de gauche à droite

1	BLANC Valentin	1996	25	CABUT Thierry	1971
2	CROZE Chloé	2001	26	MAZUY Philippe	1966
3	GREVOT Axelle	2001	27	CHAVANEL Odile	1961
4	JOSSERAND Auguste	2001	28	BURTIN Françoise	1961
5	REBOULLET Manon	2001	29	BERTHET Noël	1961
6	BLANC Pauline	2001	30	PAUGET Bernadette	1961
7	BLANC Florentin	1991	31	FELIX Michèle née CLERMIDY	1961
8	BONDON Mélissa née PERRIN	1991	32	BASSET Marceau	2004
9	JACQUET Antoine	1991	33	DONGUY Victor	2004
10	RIGAUD Jessica	1991	34	DONGUY Apolline	2004
11	LAMBERET Margaux	1991	35	BATILLIOT Lucas	2002
12	PEPIN Pierre	1991	36	GRUEL Emma	2002
13	BLANC Yoan	1986	37	JOLY Mathieu	2002
14	JANVIER Laurent	1986	38	MARION Marie-Amélie	2003
15	PERRIN Maxime	1986	39	PARNALAND Mylène	2003
16	BURTIN Thomas	1981	40	BASSET Gérard	1941
17	PERU Geoffrey	1981	41	CULAS Ginette née THIVENT	1941
18	BURTIN Emilie née JAQUILLET	1981	42	LOMBARD Daniel	1941
19	GADOLET Isabelle	1981	43	FRANC Jean-Marie	1941
20	PILLON Raphaëlle	1981	44	COEUR Guy	1956
21	BUENO BARTHE Patricia née DI PIAZZA	1981	45	VEUILLET Pascal	1956
22	GUILLERMIN Fabien	1981	46	LACOUR Joel	1956
23	MARECHAL Gabrielle	1976	47	NICOLAS Chloé	2011
24	VIALET Jérôme	1971	48	JANVIER Mathis	2011





Conscrits Classe en 2 et 7

De haut en bas et de gauche à droite

1	PARNALAND Mylène	2003	26	JANODET Sébastien	1977
2	MARION Marie-Amélie	2003	27	PEUBEZ Jérôme	1976
3	GRUEL Emma	2002	28	LOMBARD Eric	1972
4	JOLY Mathieu	2002	29	CLERC Françoise	1957
5	BATILLIOT Lucas	2002	30	BATILLIOT Annick née TRONTIN	1967
6	BASSET Marceau	2004	31	DONGUY Jean-Marc	1967
7	DONGUY Victor	2004	32	JOSSERAND Gilles	1957
8	DONGUY Apolline	2004	33	JANNODET Jocelyne née GUYENNON	1957
9	GONTHIER Sylvain	1982	34	JANNODET Christian	1957
10	MARECHAL Audrey née GEOFFROY	1987	35	BERTHET Sylvie	1957
11	SOUFFERAND Sandra	1987	37	GENETET Guy	1957
12	PARIS Vincent	1992	38	ANDRE Guy	1952
13	GUILLON Gregory	1992	39	CLERMIDY Bernard	1952
14	BLANC Willy	1997	40	DELAY Jean-Paul	1952
15	GUYON Cyril	1977	41	PARNEY Serge	1952
16	SEREUSE Sébastien	1982	42	TREBOZ Gérard	1952
17	RAI Jilali	1982	43	CHAVANEL Gérard	1937
18	POUPAS Benjamin	1982	44	VIALET Maurice	1942
19	NICOLAS Yann	1982	45	NOUVION Adam	2005
20	NOBLET Florian	1982	46	CŒUR Auriane	2005
21	LETHENET Pascal	1972	47	LABAUME Romane	2005
22	BURTIN Vincent	1977	48	GONTHIER Axel	2012
24	LEIZMANN Friedrich	1977	49	GREVOT Manuella	2005
25	GUICHARD Séverine	1977	50	DUSSAUTOIR Thomothé	2005



Curciat-Dongalon 2023

Conscrits Classe en 3 et 8

De haut en bas et de gauche à droite

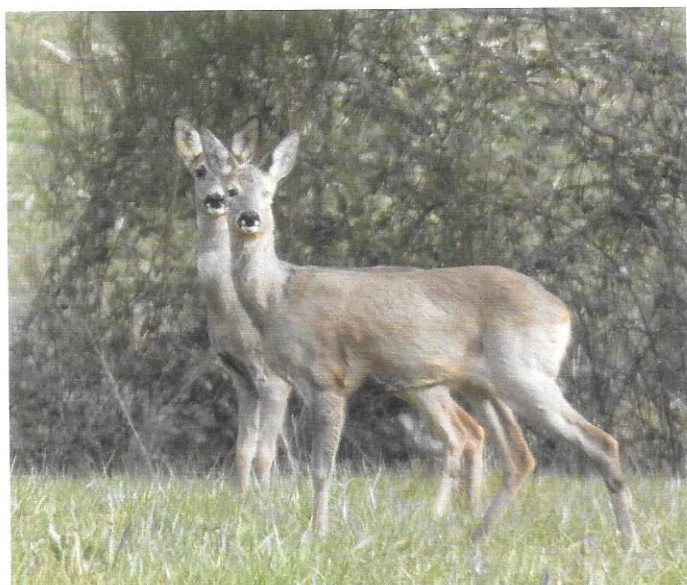
1	SEREUSE Alice	2013	29	PUGET Laurent	1973
2	RAVE Zoé	2013	30	LAMBERT Sandrine née GUYON	1973
3	MARECHAL Nathan	2013	31	CLERC Stéphane	1973
4	DETRES SANCHES DE JESUS MARQUES David	2013	32	NICOLAS Laurence née BERNARD	1978
5	LABRY Sohan	2013	33	GADOLLET Leslie	1983
6	FRUCTUS PIC Zoé	2013	34	GUILLERMIN Willy	1983
7	BASSET Julien	1938	35	PRABEL Carole	1983
8	BEQUILLEUX Paul	1938	36	JANNODET Nelly	1988
9	LOMBARD Joel	1938	37	GUICHARD Audrey	1988
10	TRONTIN Paul	1938	38	JOSSERAND Bénédicte	1988
11	COLIN Henri	1938	39	BATILLOT Marina	1998
12	BESSONNAT Robert	1938	40	LAPUINTE Sarah	1998
13	CHAVANEL Noelle née LONG	1928	41	BLANC Valérie	1998
14	BURTIN Guy	1933	42	PARNALAND Mylène	2003
15	COTTIN Ginette née VACLE	1943	43	MARION Marie-Amélie	2003
16	LETHENET Ginette née GRUEL	1943	44	SEREUSE Clara	2006
17	MAZUY Michèle née BASSET	1943	45	VEUILLET Mathis	2006
18	LOMBARD Simone née CHARGNARD	1943	46	GUILLERMIN Baptiste	2006
19	GANDIT Yvette née VACLE	1948	47	CŒUR Auriane	2005
20	CHAUSSAT Jean-Claude	1963	48	LABAUME Romane	2005
21	BLANC Nathalie née LETHENET	1963	49	RAVAT Maëlice	2055
22	BASSET Christine née LOMBARD	1963	50	GREVOT Manuella	2005
23	GIRARD Jean-Marc	1963	51	DONGUY Victor	2004
24	BATILLOT Bruno	1963	52	BASSET Marceau	2004
25	VEUILLET Franck	1963	53	DONGUY Apolline	2004
26	COQUARD Philippe	1968	54	DUSAUTOIR Thimothé	2005
27	FORAY Maryline née CLERMIDY	1968	55	NOUVION Adam	2005
28	FLEURY Didier	1968			

Concours Photo 2023

Comme cela avait été convenu la photo gagnante du concours 2023 parade en première page de notre bulletin !
Félicitation à la photographe Françoise Burtin qui nous a envoyé cette photo prise depuis l'étang avec vue sur l'église de la commune givrée un matin d'hiver.

Nous remercions tous les participants au concours même si tous les clichés n'ont pas pu être montrés, nous allons faire un album sur la page Facebook de la commune avec toutes les photos reçues.
Merci à Françoise Burtin, Françoise Gondocs, Dominique Gaillardon, Emilie Burtin, Marina Batillot...

Ci-dessous les mentions spéciales qui sont sur le podium :



Cliché de Françoise Burtin



Cliché de Dominique Gaillardon



Cliché de Françoise Gondocs

UNE *Conseillère Numérique?*



N' attendez plus et prenez rendez-vous !

Venez voir votre conseillère Numérique en Mairie de Curciat-Dongalon.

Tous les vendredis de 14h à 17H.

Vous avez besoin de faire une démarche administrative et on vous dit que c'est sur internet ?

Comment vous devez faire ?

Vous voulez apprendre à utiliser un équipement informatique ?

Naviguer sur internet ?

Apprendre à envoyer des mails ?

Utiliser votre tablette ou votre smartphone ?

Vous avez oublié votre mot de passe ? Vous êtes bloqué et vous ne savez pas quoi faire ?

Je peux vous aider ! Je peux vous faciliter les choses en vous accompagnant.

Je suis là pour vous accompagner **gratuitement** et à votre rythme, vous n'êtes pas seule je suis là à vos côtés.

Naoual Maach - Conseillère Numérique au SIEA



Collecte des déchets

Ne vous déplacez plus, la collecte des déchets se fait à domicile à partir de mars.

Elle sera organisée pour les ordures ménagères, les emballages, papiers et cartonnets. C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération puisqu'il n'y aura plus besoin d'aller aux points d'apport volontaire (PAV) pour ces déchets. Les PAV resteront pour le verre seulement.

L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs à chaque foyer : un à couvercle gris pour les ordures ménagères et un autre à couvercle jaune pour le tri sélectif. La distribution a lieu à domicile jusqu'en mars 2024. Si d'ici là, vous n'avez pas reçu votre bac, contactez Grand Bourg Agglomération au 0 800 86 10 96.

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin.

Quand aura lieu cette nouvelle collecte à la maison ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr



Renseignements
Direction Gestion des déchets
0 800 86 10 96 - infodechets@grandbourg.fr

Covoiturage



L'Agglomération incite au covoiturage avec une indemnité financière

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous.

Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 15 km : 1,5€ par passager
- De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN ? LE VÔTRE N'EST PAS DISPONIBLE ?

La cabine de téléconsultation de Saint-Julien-sur-Reyssouze est là pour vous

Pour vous faciliter l'accès aux soins et vous permettre d'obtenir un rendez-vous médical rapidement, le Département de l'Ain, la Préfecture, Grand Bourg Agglomération et Saint-Julien-sur-Reyssouze mettent à votre disposition une cabine de télé-médecine. En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux et capteurs, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu, si besoin, à une ordonnance.

Maison médicale

115 rue de la Gare

01560 St-Julien-sur-Reyssouze

09 75 78 48 24

www.teleconsultation.ain.fr

GRAND BOURG
AGGLOMÉRATION

Saint-Julien
sur-Reyssouze


**PRÉFÈTE
DE L'AIN**
Liberté
Égalité
Fraternité

AIN⁰¹
Le Département

Comment ça marche ?



Prendre rendez-vous

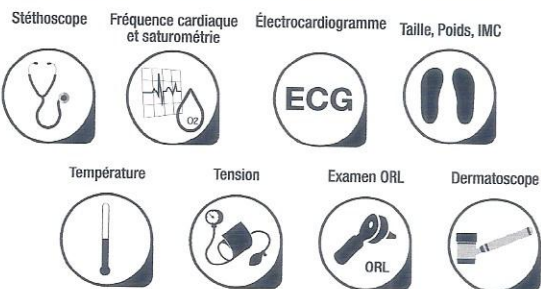
- **Via le site internet :**
www.jetrouveunmedecin.fr
*Créer un compte sur www.jetrouveunmedecin.fr
Une empreinte de carte bancaire vous sera demandée pour valider le rendez-vous (Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin, sans aucun surcoût. Vous ne serez débité qu'après la consultation). La téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle.*
- **Aide possible par la personne référente :**
09 75 78 48 24
- **Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72 h à l'avance**
- **Consultations :** du lundi au samedi (sauf le jeudi)
- **Ouvert à tous, quelque soit votre lieu d'habitation**
- **Âge minimum :** 14 ans, accompagné d'un représentant légal



Pourquoi téléconsulter ?

La majorité des pathologies peuvent être prises en charge en cabine de téléconsultation :

- états fébriles
- rhinopharyngites
- toux
- rhinites
- otites
- angines
- infections urinaires
- renouvellement d'ordonnance
- ...



Pendant la téléconsultation

- Sur place, une personne référente vous accueille. La téléconsultation est ensuite réalisée entre vous et le médecin uniquement.
- La cabine de téléconsultation est un dispositif médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant vous guide dans la manipulation des instruments et échange avec vous afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, vous récupérez le compte rendu du médecin, le résumé des prises de mesures et le cas échéant votre ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- À chaque passage, la cabine est désinfectée, selon un protocole d'hygiène strict.

97,2%

des patients sont satisfaits du service proposé



Infos pratiques

Plus d'informations sur
www.teleconsultation.ain.fr

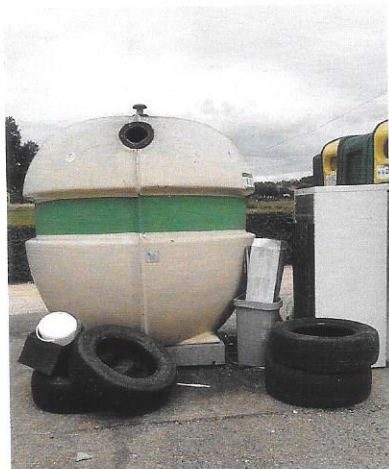
La Consult Station® est un Dispositif Médical de Classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

Civisme & Urbanisme

Quelques rappels ...

Le civisme

Il consiste, à titre individuel, à respecter et à faire respecter les lois et les règles en vigueur, mais aussi à avoir conscience de ses devoirs envers la société. De façon plus générale, le civisme est lié à un comportement actif du citoyen dans la vie quotidienne et publique, qui le conduit à agir pour que l'intérêt général l'emporte sur les intérêts particuliers.



Dépôts de déchets :

De plus en plus souvent, des cartons, sacs de gravats, encombrants et autres déchets sont déposés vers les conteneurs au Point d'Apport Volontaire (P.A.V.). Notre agent doit régulièrement perdre du temps pour les récupérer et les emporter en déchèterie. Nous avons la chance d'avoir une déchèterie à Saint Trivier de Courtes qui accepte tous les déchets. Elle est ouverte trois fois par semaine à des heures compatibles avec l'emploi du temps de chacun : lundi de 14h à 18h, mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tout détritrus laissé n'importe où, du chewing-gum jeté au sol au tas d'ordures déversé dans un coin, est passible d'une contravention de 3^e classe chiffrée à 68€ (180€ de majoration hors délai) et si le dépôt sauvage est réalisé à l'aide d'un véhicule la contravention passe en classe 5 et peut aller jusqu'à 1500€.

Entretien des trottoirs et cheminements piétons

Chaque propriétaire ou locataire, riverain d'une voie publique : doit élaguer ses plantations, afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public, nettoyer les trottoirs ou cheminements piétons qui longent sa propriété. Les riverains, peuvent en effet être tenus responsables, d'accidents occasionnés par leurs négligences.



Urbanisme :

Vous devez obligatoirement déposer une déclaration préalable (moins de 20m²) ou un permis de construire (plus de 20m²) si vous avez l'intention d'effectuer des travaux chez vous. Vous ne pouvez pas faire des réparations ou des constructions sans l'autorisation du service Autorisation du Droit du Sol (ADS). La loi interdit et punit sévèrement les personnes qui effectuent les travaux sans déclaration ou permis de construire et qui ne respectent pas les règles du Code de l'Urbanisme. Votre dossier peut aller jusqu'au Procureur de la République qui peut demander la déconstruction de ce qui a été fait, alourdie d'une amende conséquente. La secrétaire de mairie est à votre disposition sur rendez-vous pour vous aider à monter votre dossier si vous rencontrez des difficultés.

Les autorisations d'urbanisme passent au numérique

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes sont en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Les communes continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Quelles autorisations ? Pour quels travaux ?



« Je modifie l'aspect extérieur »

- 01 Création d'ouverture
- 02 Pose de panneaux solaires
- 03 Rénovation de toiture
- 04 Installation d'une fenêtre de toit
- 05 Ravalement, peinture de façade
- 06 Construction d'une pergola
 - Moins de 20m² => *Déclaration préalable*
 - Plus de 20m² => *Permis de construire*

Déclaration
préalable

« Je construis une annexe »

- 07 Construction abris de jardin, local technique, ...
 - Moins de 5m² de SP ou ES* => *Aucune formalité*
 - Moins de 20m² de SP ou ES* => *Déclaration préalable*
 - Plus de 20m² de SP ou ES* => *Permis de construire*
- 08 Aménagement de garage en pièce habitable (Avec ou sans modification de l'aspect extérieur) => *Déclaration préalable*

*SP : Surface de plancher
*ES : Emprise au sol

« Je réalise une extension »

- 09 Construction supplémentaire, véranda, terrasse couverte, ...
 - Moins de 20m² de SP ou ES* => *Déclaration préalable*
 - Plus de 20m² de SP ou ES* => *Permis de construire*

« J'installe un portail ou une clôture »

- 10 Edification ou modification de la clôture
- 11 Création ou modification d'accès

Déclaration
préalable

« J'installe une piscine enterrée ou hors sol »

- 12
 - Moins de 10m² installé moins de 3 mois/an => *Aucune formalité*
 - De 10 à 100m² sans couverture ou < 1,80m => *Déclaration préalable*
 - De plus de 100m² ou couverture à > 1,80m => *Permis de construire*

Calendrier des fêtes



Janvier	vendredi 5 janvier 2024	Concours de coinche du club des retraités
	dimanche 7 janvier 2024	Vœux de la municipalité
	samedi 27 janvier 2024	Vente à emporter de la société de chasse
Février	vendredi 2 février 2024	Scène ouverte Bresse Animation
	samedi 10 février 2024	Assemblée générale des donneurs de sang Cormoz
	dimanche 18 février 2024	Concours de coinche et repas à emporter à Saint Nizier sou des écoles
	samedi 24 février 2024	Vente de boudin de la société de chasse
Mars	samedi 2 mars 2024	Banquets des conscrits
	samedi 3 février 2024	Matefaims des conscrits
	vendredi 8 mars 2024	Collecte don du sang à Saint Nizier le Bouchoux 15h30 18h30
	samedi 9 mars 2024	Théâtre de la Gym
	samedi 16 mars 2024	Bresse Animation
	dimanche 17 mars 2024	Bresse Animation
	samedi 23 mars 2024	Carnaval du sou des écoles Curciat
	dimanche 24 mars 2024	Loto de l'union musical Saint Nizier le Bouchoux à Curciat-Dongalon
	dimanche 24 mars 2024	Tombola des Rosbeef donneurs de sang
Avril	samedi 20 avril 2024	Repas des Aînés
	dimanche 28 avril 2024	Concert de Printemps de l'union musical à St Nizier le Bouchoux
Mai	vendredi 24 mai 2024	Bresse Animation
	samedi 25 mai 2024	Concours de pétanque Mèpillat donneur de sang
	jeudi 30 mai 2024	Concours de pétanque des retraités
	samedi 18 mai 2024	Portes ouvertes du Manoir de Malmont
	dimanche 19 mai 2024	Portes ouvertes du Manoir de Malmont
Juin	dimanche 2 juin 2024	Fête de la pêche avec concours de pétanque
	samedi 15 juin 2024	Fête de la musique à Mèpillat
	dimanche 16 juin 2024	Pétanque et bréchets de la société de chasse que le midi
	vendredi 21 juin 2024	Collecte don du sang à Curciat de 15h30 à 18h30
Juillet	samedi 6 juillet 2024	Fête de l'andouillette le soir
	dimanche 7 juillet 2024	Fête de l'andouillette le midi
Août	dimanche 4 août 2024	Vide grenier du comité des fêtes
Septembre	samedi 21 septembre 2024	journée du patrimoine au Manoir de Malmont
	dimanche 15 septembre 2024	Jambon à la broche plat à emporté à Cormoz don du sang
	samedi 21 septembre 2024	Repas annuel des Donneurs de sang
	samedi 28 septembre 2024	Concert Bresse Animation
	dimanche 29 septembre 2024	Concert Bresse Animation
Octobre	vendredi 4 octobre 2024	Collecte don du sang à Cormoz de 15h30 à 18h30
Décembre	samedi 7 décembre 2024	Marché de Noël du sou des écoles
	dimanche 8 décembre 2024	Illumination à 18h00 sous le préau de l'école de Curciat
	dimanche 15 décembre 2024	Tombola dinde de Noël des donneurs de sang